

droguet layne de pays, un haut de chausses, des bas boulougeon et des sabots ; 21 mai 1668, il afferme le même pour un an, moyennant 25 livres, 10 sols, 2 chemises, une robe boulougeon de layne noire, un haut de chausses et des bas boulougeon, un bas, 2 plans et des sabots ; 5 juin 1669, il afferme le même comme bouvier, moyennant 25 livres, 10 sols, 2 chemises, une robe droguet layne de pays, un haut de chausses et des bas boulougeon, 2 plans et des sabots ; 1^{er} mars 1671, il paye à Fillerot, son bouvier, 5 sols, 9 deniers, pour jouer aux cartes.

19 septembre 1669. — Le granger de Cluzel est chargé de 6 bœufs arables, 2 taureaux, 4 vaches et 4 suivants estimés 386 livres...

1671. — M. Chassaing troque un pistolet contre un haut de chausses droguet et 10 sols ; 1673, il afferme Jean Tollin pour un an, moyennant 31 livres, une robe boulougeon noir, un haut de chausses, des bas boulougeon, 2 chemises et un bas de toile.

8 mai 1672. — Pernette Eschallier, veuve de Claude Coustier, de la paroisse d'Amplepuis donne à M. le curé dudit lieu 30 sols et à la luminaire dudit Amplepuis une demi-lampe d'huile pour la célébration d'une grande messe le jour de Saint-Pierre et Saint-Paul.

17 avril 1675. — Marie Guillermet, veuve de Benoît Giraud, de la paroisse d'Amplepuis, pour le bien de ses affaires. et attendu son viel aage, ne pouvant plus agir, et pour l'amitié qu'elle porte à Benoît de Varennes-Bissachière, tixier d'Amplepuis, à autre Benoît de Varennes, fils et donataire dudit Benoît, neveu d'alliance de ladite Guillermet, et encore à Anthoinette Guillermet, sa niepce, femme dudit de Varennes, le jeune, les services qu'elle en a reçus et espère en recevoir à l'advenir, leur fait donation entre